



## Suite à une vente de maison

-----  
Par Bodineau

Bonjour nous avons acheter mon amie et moi une maison nous vivons en union libre avec nos deux enfants. Ma compagne remboursait le crédit de la maison d un montant de 780euros mensuel que nous avons contracté tous les deux et moi je payais tout le reste assurance nourriture gaz électricité etc... malheureusement nous allons nous séparer et mon amie m annonce que tous les bénéfices de la revente de la maison lui reviens car c est elle qui a paier le remboursement de la maison. Ma question est la suivante a t elle le droit de faire ça ou se qui me paraît normal de diviser en deux le solde du bénéfice merci de votre reponse